

“LES ABSENCES COUVERTES par les médecins? Un fléau!”

☒ Marc Evrard, préfet de l'Athénée de Forest, a fait des certificats de complaisance son cheval de bataille

Comment pouvez-vous affirmer que vos élèves ont recours à des certificats de complaisance ?

“On s'en rend surtout compte pendant la période des examens de Noël. Dans mon établissement, 15 % des élèves de 5^e et 6^e secondaires rentrent un certificat pour un ou plusieurs examens. Chez les petits, le taux d'absence est seulement de 2 à 3 % pendant cette période. Ce n'est pas possible que la gastro ou la grippe touche seulement les plus de 16 ans !”

Quels médecins donnent facilement des certificats ?

“Je peux vous en citer une vingtaine. Ce sont toujours les mêmes noms qui reviennent. Les élèves connaissent les cabinets où ils peuvent facilement obtenir des certificats. Et les noms circulent. Il y a un véritable tourisme médical dans certaines communes.”

Ce problème est-il nouveau ?

“Non, mais c'est un phénomène endémique qui prend de l'ampleur depuis plusieurs années. Les absences couvertes par les médecins sont un véritable fléau. Pour moi, l'absentéisme scolaire est l'une des premières causes de l'échec scolaire. Les certificats, c'est notre problème n°1. Si on ne

prend pas des mesures radicales, le problème ne s'arrêtera jamais.”

Comment faites-vous pour mettre un terme à cette pratique ?

“Je mets en garde les élèves, fin novembre, début décembre. Je leur dis que je vais téléphoner au médecin pour savoir s'ils sont vraiment malades. Ça marche un petit moment, puis ils recommencent. Il m'arrive régulièrement de téléphoner des médecins pour leur demander d'arrêter de faire des certificats de complaisance. Il m'est déjà arrivé de dénoncer leurs pratiques indécrites à l'Ordre des médecins. Deux professionnels de santé ont déjà été suspendus grâce à mon intervention.”

Et les faux certificats ?

“Ça reste plus rare. Mais je sais que certains arrivent à s'en procurer pour quelques euros. Je connais une jeune fille qui a pris 80 heures de travail d'intérêt général car elle avait produit des faux.”

L. Sa